

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. : D^r H. DEMIERRE, ing.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE AGRÉÉ PAR LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET TECHNIQUE URBAINES

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *La rupture du barrage du Gleno*, par A. STUCKY, ingénieur à Bâle. — *L'élasticité du béton*, par A. DUMAS, chef du Laboratoire d'essais de matériaux de l'Université de Lausanne (suite et fin). — *Barrages-poids de grande hauteur*. — *Le pronostic des accidents de « fatigue » des métaux*. — *NÉCROLOGIE : Auguste Jegher, ingénieur*. — *CARNET DES CONCOURS : Programme de concours pour l'étude d'un projet d'hôtel destiné à la Succursale de la Banque Cantonale Neuchâteloise à la Chaux-de-Fonds*.

La rupture du barrage du Gleno¹

par A. STUCKY, ingénieur à Bâle.

Le 1^{er} décembre 1923 le barrage du Gleno s'écroulait ; cet accident, qui a coûté la vie à environ six cents personnes et dont les dégâts s'élèvent à une somme considérable, a naturellement alarmé les populations habitant au-dessous d'autres barrages en service ou en construction. Il est donc indiqué de profiter des leçons que comporte ce malheureux accident et de revoir quelle sécurité offrent en réalité les barrages en service qui nous intéressent le plus. La question des responsabilités d'autre part ne nous intéresse qu'incidemment en tant qu'étrangers ; aussi laisserons-nous de côté tous les noms des personnes engagées et ne nous attacherons-nous qu'au côté purement technique de la question. Si nous relevons des erreurs et si nous en parlons longuement, c'est uniquement afin d'éviter qu'elles soient répétées ailleurs.

Disons d'emblée que la catastrophe du Gleno n'est pas due à une erreur générale dans la conception des barrages modernes ou dans leur exécution, erreur qui pourrait jeter le discrédit sur les grands travaux de génie civil. Les causes de l'accident sont bien propres au barrage du Gleno et il

est probable, pour ne pas dire certain, qu'aucun autre ouvrage de ce genre, ni à l'étranger ni en Suisse, ayant subi sans accroc la première mise sous pression, ne subira le sort de celui du Gleno, à moins peut-être d'un tremblement de terre très violent.

Les barrages à voûtes multiples tels que celui du Gleno sont très en faveur en Italie. Ils ont fait l'objet de bien des recherches de la part d'ingénieurs italiens de grande réputation ; chez tous on retrouve le souci de projeter et d'exécuter ce genre d'ouvrage avec plus de soin que tout

autre. Si les précautions recommandées par les compatriotes des constructeurs du Gleno avaient été suivies, nous n'aurions évidemment pas à déplorer cette catastrophe.

Le barrage du Gleno.

Les quotidiens ont donné sur l'accident, ainsi que sur le barrage du Gleno des renseignements imprécis et contradictoires. Il est donc bon de rappeler en quelques mots les caractéristiques de cet ouvrage.

Le barrage du Gleno est situé à environ 1548 m. d'altitude, sur le petit torrent du même nom, affluent du Dezzo qui se jette lui-même dans l'Oglio. Ce barrage devait retenir un volume de 6 000 000 de mètres cubes d'eau environ, destiné à servir de réserve à cinq usines hydro-électriques disposées en cascade le long du Dezzo, et dont les deux premières appartenaient au propriétaire du barrage, un gros industriel de la région. Ces

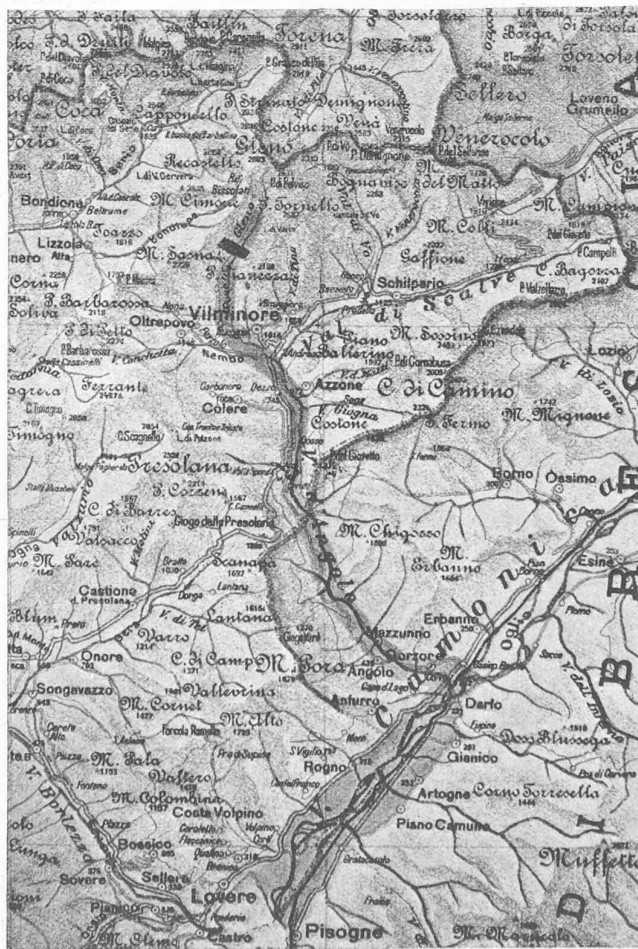


Fig. 1. — Carte générale, au 1 : 25 000 (en bas, Lovere et Pisogne, au bord du lac d'Iseo).

¹ Rapport présenté à l'instigation de M. H.-E. Gruner, Ingénieur-Conseil, à Bâle.

Les clichés qui illustrent cette notice ont été obligeamment mis à notre disposition par la *Schweizerische Bauzeitung*. Réd.